

Sortie longitudinale de piste lors d'un atterrissage sur une altisurface enneigée, collision avec des obstacles

Aéronef	Avion Jodel D140 « Mousquetaire », immatriculé F-BNIF, équipé de skis
Date et heure	20 février 2013 à 15 h 00 ⁽¹⁾
Exploitant	Club
Lieu	Altisurface de Saint-Jean-d'Arves (73), piste 19, 330 m x 50 m, pente 15 %
Conséquences et dommages	Avion fortement endommagé

⁽¹⁾Sauf précision contraire, les heures figurant dans ce rapport sont exprimées en heure locale.

CIRCONSTANCES

Après avoir effectué deux atterrissages sur le glacier de Sarenne (38) puis deux atterrissages sur celui de Saint-Sorlin (73), le pilote réalise un premier atterrissage sur l'altisurface de Saint-Jean-d'Arves.

Le pilote indique que lors du second atterrissage, il a choisi un point d'aboutissement situé un peu plus haut que le précédent afin d'éviter une bosse située à l'entrée de la piste. Le touché a eu lieu aux deux tiers de la piste, en configuration atterrissage. Le pilote n'est pas parvenu à arrêter l'avion qui est sorti longitudinalement de piste puis a heurté un bosquet. Il indique qu'au cours de la décélération il a tenté de modifier la trajectoire par une action sur les palonniers sans y parvenir en raison de la faible vitesse relative.

Les conditions météorologiques estimées sur le site étaient les suivantes : vent calme, CAVOK, température - 5 °C. La piste était recouverte de neige.

Le pilote totalisait 576 heures de vol dont 250 sur type, 8 heures dans les trois mois précédents et 2 heures dans les 24 heures précédentes, toutes sur type. Il est qualifié montagne « extension neige ».

Le passager, pilote professionnel, totalisait environ 3 500 heures de vol. Il n'avait jamais volé sur Jodel D140 en montagne.

CONCLUSION

L'accident est dû à la décision du pilote de modifier le point d'aboutissement lors de la finale ; le touché s'est effectué à une distance qui ne permettait pas à l'avion de s'arrêter sur la piste par le seul effet de la pente montante.